Accueils loisirs du mercredi



Première année de maternelle

Petite Section

Votre enfant sera accueilli au centre de la **Fontaine de Villiers**

Sauf si votre enfant est scolarisé à :

L'école de la Fosse Rouge L'école de la Procession

Les deux écoles disposent d'un service d'accueil, <u>votre enfant</u> <u>restera dans l'établissement dans lequel il est scolarisé</u>

Mais si votre enfant est inscrit le mercredi à une activité sportive, le lieu d'accueil peut changer :

Judo



Fontaine de Villiers

OMS



Fosse Rouge

CP, CE1, CE2, CM1, CM2

Élémentaire

Votre enfant sera accueilli au centre du **Parc des Sports**

Troisième année de maternelle

Grande Section

Votre enfant sera accueilli au centre de la **Fosse Rouge**

Mais si votre enfant est inscrit le mercredi à une activité sportive, le lieu d'accueil peut changer :

Judo



Fontaine de Villiers

OMS



Fosse Rouge

Parc (tennis, rugby, football, athlétisme)



Parc des Sports

Deuxième année de maternelle

Moyenne Section

Votre enfant sera accueilli au centre de la **Procession**

Mais si votre enfant est inscrit le mercredi à une activité sportive, le lieu d'accueil peut changer :

Judo



Fontaine de Villiers

OMS



Fosse Rouge